



**DOCUMENT DE REFERENCE**  
**Zona disséminé – EMS et en institutions spécialisées pour adultes**

Code : REF-200\_F  
Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI  
Version : 2 du 01.10.2025

<b>Informations générales</b>	
Informations générales sur l'agent infectieux	Réactivation du virus varicella-zoster (VZV).
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Par contact direct par de fines gouttelettes lors d'éternuements, de toux ou de projection de postillons</li> <li>Par contact indirect par les fines particules restées en suspension dans l'air ambiant</li> <li>Par contact direct avec les lésions vésiculeuses</li> <li>Par contact indirect lorsqu'on touche l'environnement contaminé avec les mains ou les mains gantées</li> <li>Par l'intermédiaire du personnel (manuportage)</li> </ul>
Période d'incubation	Par réactivation du virus varicella-zoster
Période de contagiosité	Jusqu'à 7 jours ou plus s'il y a des lésions vésiculeuses actives
Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical	<p><b>AUCUNE</b>, seule les <b>Précautions Standard</b> suffisent, si prise en charge par du personnel immun (vacciné et/ou infecté) pour la varicelle</p> <p><b>CONTACT + AEROSOL</b>, si prise en charge par du personnel non-immun pour la varicelle ou statut vaccinal non-connu</p> <p>et</p>
Durée MA	Jusqu'à absence de nouvelles vésicules

Nom et emplacement du fichier	Page
Document de référence Infection zona disséminé/site internet HCPI Fribourg	

Prise en charge du résident-e	
Mesure préventive	A partir de 65 ans, vaccination complémentaire HZV (vaccin inactivé contre Herpès Zoster = Zona) recommandé avec 2 doses à 2 mois d'intervalle, indépendamment du fait que la personne ait contracté la varicelle et/ou le zona par le passé.
Mesures exceptionnelles	Privilégier la prise en charge par du personnel immun (vacciné et/ou infecté) pour la varicelle. Toutefois, en cas de pénurie de personnel et avec leur accord, le personnel non-immun (vacciné et/ou infecté) pour la varicelle, possibilité de prendre en charge la-le résident-e infecté-e en respectant les mesures additionnelles contact et aérosol.
Chambre	Dans l'attente du transfert à l'hôpital, maintenir la porte et la fenêtre de la chambre fermées.
Sanitaire	Lors de zona disséminé actif et en l'absence de WC dans la chambre, mettre à disposition de le-la résident-e une chaise percée dédiée, en attente du transfert à l'hôpital.
Circulation	Lors de zona disséminé actif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le-la résident-e reste en chambre jusqu'à son transfert à l'hôpital avec la porte et la fenêtre fermées</li> <li>• Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger</li> <li>• Lors du transfert à l'hôpital, le-la résident-e doit porter un masque de type II ou IIR et porter des habits propres</li> </ul>
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<p><u>Pour le personnel immun (vacciné et/ou infecté) pour la varicelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Respect des Précautions Standard (PS)</b> (désinfection des mains avec la solution hydro-alcoolique, port de gants seulement si risque de contact avec des liquides biologiques, les muqueuses ou lésion de la peau et surblouse seulement si risque de projection à des liquides biologiques ...)</li> </ul> <p><u>Pour le personnel non-immun (vacciné et/ou infecté) pour la varicelle ou statut vaccinal non-connu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Avant d'entrer en chambre, port de la surblouse de protection :</b> si contact direct avec le-la résident-e ou son environnement immédiat. Pas nécessaire si simple passage dans la chambre. Eliminer la surblouse en chambre, après 24 heures d'utilisation maximum.</li> <li>• <b>Avant d'entrer en chambre, port du masque FFP2, retrait seulement après être sortie de la chambre et avoir fermé la porte.</b></li> </ul> <p><b>Attention :</b> Le personnel enceinte non-immune (vaccinée et/ou infectée) pour la varicelle ne doivent pas s'occuper de la-le résident-e infecté-e.</p>

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection zona disséminé/site internet HPCI Fribourg	2 / 6	09.10.2025

Affiches signalétiques	Sur la porte de la chambre	
	A l'extérieur	A l'intérieur
		
	ET	
		

  

Matériel de soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réserver au résident-e pendant la durée des Mesures Additionnelles. Si pas possible, désinfecter entre chaque résident-e</li> <li>Privilégier le matériel à usage unique</li> </ul>
Evacuation du linge et vêtements	Filière habituelle, selon Précautions Standard, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>Sacs à linge usuels dans le vidoir, double emballage si souillé avec des liquides biologiques</li> <li>Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé à cause des risques de projection</li> </ul>
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin-e de chambre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Placer le-la voisin-e de chambre, en chambre individuelle. Ne pas déplacer le-la résident-e infecté-e.</li> <li>Vérifier son statut vaccinal</li> </ul>
Visites	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les visites non immunes (vaccinées et/ou infectées) pour la varicelle ne sont pas autorisées (pas de visites d'enfants non-immuns)</li> <li>Les visites immunes (vaccinées et/ou infectées) pour la varicelle sont autorisées</li> <li>Ne pas avoir de contact avec les lésions vésiculaires</li> <li>Désinfection des mains avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre</li> </ul>

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection zona disséminé/site internet HPCI Fribourg	3 / 6	09.10.2025

<b>Nettoyage/Désinfection</b>	
Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident-e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	<p>Selon les Précautions Standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C</li> <li>• Nettoyage des vêtements du résident-e à minimum 40°C</li> <li>• Changer le linge de lit et le linge de bain dès souillure et selon les règles institutionnelles</li> </ul>
Environnement	<p>Planification du nettoyage de la chambre en dernier.</p> <p>Pendant la durée des Mesures Additionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident-e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel</li> </ul> <p>A la levée des Mesures Additionnelles = au transfert de le-la résident-e à l'hôpital :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir la fenêtre de la chambre, garder la porte fermée et attendre 2h après le départ du résident-e pour réaliser le nettoyage = temps moyen nécessaire pour évacuation des aérosols contagieux</li> <li>• Changement du rideau de séparation même si le-la résident-e reste dans la même chambre</li> <li>• Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident-e, des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel</li> </ul>

<b>Déclaration obligatoire</b>	
Médecin cantonal	Non

<b>Références</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document adapté des recommandations de l'OFSP (Zona "agent infectieux et transmission, tableau clinique, répartition géographique et fréquence, prévention/vaccination")</li> <li>- Selon Guide pratique 2024 de prévention et de traitement des infections en établissement médico-social</li> </ul>
-------------------	--

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection zona disséminé/site internet HPCI Fribourg	4 / 6	09.10.2025

**A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre**

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection zona disséminé/site internet HPCI Fribourg	5 / 6	09.10.2025

**En cas de zona disséminée**

	RESUME DES MESURES	SPECIFIQUES
Mesures Additionnelles (MA)	<b>AEROSOL + CONTACT</b>   <b>Jusqu'au transfert du résident-e à l'hôpital</b>	
Hygiène des mains	Désinfection des mains à la solution hydroalcoolique avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre et selon les 5 indications de l'OMS  <b>5 INDICATIONS DE BASE À RESPECTER</b> Un geste d'hygiène des mains doit être pratiqué: avant contact patient; après contact patient; avant acte aseptique (propre); après liquides biologiques/gants; après contact avec objet/environnement.	
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<b>Avant d'entrer en chambre :</b>    <b>Retirer le masque seulement après être sortie de la chambre et avoir fermé la porte</b>	
Dispositifs médicaux	Privilégier matériel à usage unique Limiter au maximum le stockage de matériel en chambre Désinfecter le matériel avec le détergent/désinfectant habituel après usage	
Linge	Evacuer le linge sale dans les sacs à linge au vidoir	
Déchets	Evacuer les déchets dans le sac poubelle au vidoir Eliminer les piquants/tranchants dans les safe box	
Environnement	Après le transfert du résident-e à l'hôpital : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir la fenêtre de la chambre, garder la porte fermée et attendre 2h</li> <li>• Nettoyage/Désinfection avec le détergent/désinfectant habituel</li> </ul> En respectant le principe du plus propre au plus sale	

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection zona disséminé/site internet HPCI Fribourg	6 / 6	09.10.2025